

La nécessité de conférer les luttes – livret 7

Quand on est rassemblé, on gagne

A l'occasion des 120 ans de la Confédération Générale du Travail (CGT), il nous semble intéressant non pas de retracer son histoire (ce qui a été souvent fait) mais de rappeler et d'attirer l'attention, sur l'impérieuse nécessité de confédérer les luttes pour démontrer que toutes les grandes conquêtes relèvent de luttes confédérées.

En 1894, plus de 1 600 syndicats professionnels ont compris que les luttes corporatistes avaient leurs limites et ont décidé de rassembler à l'intérieur d'une Confédération toutes les professions.

Ils ont vu juste. Toute l'histoire le prouve.

Cependant aujourd'hui, plus de 120 ans après la mise en place de la Confédération, le corporatisme toujours présent l'emporte trop souvent sur la nécessité de coaliser les luttes. Nécessité qui devrait s'imposer non seulement sur le plan national mais aussi sur le plan européen si nous voulons mettre en échec la finance et l'Europe antisociale avec ses différents traités.

Pour mémoire les 2 grands conflits qui ont apporté le plus au mouvement ouvrier (Mai 1936 et Mai 1968) ont été des conflits qui se sont interprofessionnalisés **suite à la volonté des salariés... Ne l'oublions jamais, les décisions sont parties de la base.**

Mai 1936 : 15 jours après la victoire du Front populaire aux élections législatives, les grèves avec occupation commencent dans les usines d'aviation du Havre et de Toulouse, puis elles s'étendent jour après jour à toutes les corporations.

Mai 1968 : Suite à un appel de 24 heures de grève le 13 mai (pour protester contre les brutalités policières vis-à-vis des étudiants) les salariés des usines Renault décident de poursuivre la grève et d'occuper leurs usines. Comme en 36, les autres corporations suivront.

**Le président
Charles RAMAIN**